

NOTICE EXPLICATIVE : VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER Saison 2023-2024

Cher(e) adhérent(e),

Pour plus de facilité et un gain de temps, nous vous invitons à privilégier la **VALIDATION SUR INTERNET** disponible dès le **1^{er} juin 2023** sur notre site www.fdc69.com, Rubrique *Démarches en ligne*

Important à savoir :

➤ **Le permis national** est valable pour l'ensemble des espèces chassables, sur l'ensemble du territoire national A L'EXCEPTION des départements de droit local (57, 67 et 68) où tout chasseur, y compris celui ayant une validation nationale, devra s'acquitter d'une participation individuelle au titre des dégâts de sanglier.

Cette contribution sanglier droit local est valable pour l'ensemble des 3 départements de droit local : un chasseur détenteur d'une validation nationale venant chasser dans un ou plusieurs de ces 3 départements ne doit s'acquitter **qu'une seule fois** de cette contribution sanglier,

➤ **Opération parrainage pour tous ceux qui ont raccroché leur fusil depuis plus de 3 saisons** : nous contacter.

➤ **Vérification** de vos coordonnées postales (suite au nouvel adressage dans les communes)

Après la saisie et l'enregistrement de votre validation, la correction des erreurs (orthographe du nom ou prénoms) ne sera possible que sur présentation d'un document d'identité.

Toute validation, modification des données, délivrance d'un duplicata correctif est soumis à un contrôle FINIADA (Fichier National des personnes Interdites d'Acquisition et de Détention d'Armes).

Rappel : le traitement de votre demande se fait **par internet ou par voie postale**, aucun permis ne pourra être établi immédiatement au siège de la Fédération.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre directement le **service validation au 04 72 19 15 14** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Vous trouverez au dos du document les informations pour remplir votre bon de commande.

Comment demander votre validation

► **PAR INTERNET** : Ce service n'est pas accessible aux mineurs et aux nouveaux chasseurs

Sur notre site www.fdc69.com rubrique Démarches en ligne puis Valider son permis.

Identifiez-vous avec votre Nom, Prénom, Numéro de permis et Date de naissance JJ/MM/AAAA

Votre titre est à **imprimer directement chez vous**.

- ✓ Paiement sécurisé par carte bancaire (3D Secure)
- ✓ Visualisez votre choix et imprimez sur papier A4 blanc
- ✓ Simple : réimprimez votre validation à tout moment

Après le paiement par CB, vous recevez sur votre boîte mail le ticket de paiement et la confirmation de votre validation à laquelle est jointe votre titre en format .pdf. (vérifiez vos spams !)

☞ Avant le règlement par carte bancaire, il est **IMPORTANT** de vérifier et relire votre demande pour éviter les erreurs et une mauvaise validation. En cas de doute, revenez à la page précédente ou fermez la fenêtre pour recommencer votre saisie.

Une validation ne peut être modifiée ou supprimée. Impossible d'annuler le paiement

► **PAR COURRIER** : bon de commande joint

- ✓ Pour permettre un bon traitement de votre dossier, vérifiez les informations portées sur le bon de commande et corrigez ou complétez si nécessaire, **attention votre adressage doit être à jour.**
- ✓ Pour les mineurs ou majeurs sous tutelle, ne pas oublier de compléter l'autorisation,
- ✓ Chèque à établir avec le montant exact du bon de commande à l'ordre de « **FDCRML- Régie de recettes** »,
- ✓ Ne pas oublier de cocher la case si vous désirez recevoir votre validation avant le 1^{er} juillet 2023,
- ✓ N'oubliez pas de cocher le carnet bécasse (voir ci-dessous)
- ✓ Retournez le bon de commande **SIGNE** accompagné du règlement dans l'enveloppe retour jointe et affranchie par vos soins.

► **INFORMATIONS** :

➤ **Carnet de prélèvement bécasse** :

Vous devez impérativement préciser votre choix : soit le carnet de prélèvement bécasse papier, soit saisir vos prélèvements en créant votre compte sur l'application ChassAdapt disponible sur smartphone (Google Play et App Store), soit ne pas demander de carnet de prélèvement.

Tout choix d'un carnet papier ne permet plus, pour la saison en cours, le changement de support pour CHASSADAPT.

Sur notre site www.fdc69.com, *espace de connexion, saisie en ligne*, vous avez la possibilité de déclarer en ligne vos prélèvements ou l'absence de capture en vous identifiant avec le numéro figurant sous le code barre de votre validation et votre date de naissance : dans ce cas, pas besoin de renvoyer le carnet !

➤ **Assurance Chasse** : Pensez à souscrire

La souscription d'une assurance **Responsabilité Civile Chasse est obligatoire** et vous devez, en cas de contrôle, présenter l'attestation avec votre permis et votre validation.

Vous avez la possibilité de souscrire votre assurance RC Chasse obligatoire en même temps que votre validation (**tarif 22 €, conditions préférentielles jointes**), une attestation sera alors imprimée sur votre document de validation annuelle.

Pour toute question relative à la RC Chasse, contactez directement notre courtier **TERRASSUR COURTAGE** au **03 81 25 01 10**. Sinon, renouvelez votre contrat auprès de votre assureur.